48e Année, IIIe Série, t. II. NUMÉRO 25. 17 juin 1880

JOURNAL DES

CONNAISSANCES MÉDICALES

PRATIQUES ET DE PHARMACOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

FONDÉ PAR LE Dr CAFFE

Publié par V. CORNIL

Professeur-agrégé de la Faculté de médecine,
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, rédacteur en chef.

Secrétaire de la Rédaction : le Dr V. GALIPPE

Ancien chef du laboratoire des Hautes études
à l'École de pharmacie de Paris,
Membre de la Société de Biologie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Paris et départements, 10 fr. — Union générale des postes, 12 fr. 50. — États-Unis, 14 fr. — Autres pays, 15 francs.

L'abonnement part du 1er de chaque mois.
Le N° : 20 cent. — Par la poste : 25 cent.

ABONNEMENTS.

Pour ce qui concerne les abonnements et l'administration du Journal, s'adresser au docteur Galippe, 48, rue Sainte-Anne. Lundi, mercredi, vendredi, de 4 à 5 heures; mardi, jeudi, samedi, de midi à 1 heure.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

La Séance de l'Académie. — **Physique médicale** : Sur un nouveau stéthoscope, par le Dr BOUDET DE PARIS. — **Clinique médicale** : De l'ictère grave, par Ch. LEROUX (suite et fin). — **Clinique externe** : De la sychnurie ou sychno-micrurie et de son traitement par la dilatation lente progressive de la vessie au moyen des injections forcées, par le Dr MOREAU-WOLF (suite). — **Chimie** appliquée à l'hygiène et aux falsifications. Composition et analyse du vin. Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide, par L. MAGNIER DE LA SOURCE (suite). — **Sociétés savantes** : *Académie de médecine*, séance du 15 juin 1880. — *Société de biologie*, séance du 6 juin 1880 : M. RABUTEAU : Anesthésie des végétaux par le bromure d'éthyle. — M. BROWN-SÉQUARD : Arrêts des mouvements rhythmiques des sphincters. — M. MÉGNIN : Abris de nature variée sécrétés par certains insectes. — M. ARLOING : Restauration des mouvements à la suite de la destruction de certaines régions motrices du cerveau. — **Variétés** : Silhouettes médicales parisiennes : Le docteur Anodin. — **Thérapeutique** : Remarques sur les peptones de viande de différentes origines. — Nouveau spéculum. — **Revue des journaux** : Gangrène symétrique des extrémités dans le cours d'une néphrite. — Expériences sur la neutralisation du virus vaccinal, par MM. les Drs B. CARSTEIN et J. COERT. — **Nouvelles**. — **Nécrologie**.

CAPSULES DARTOIS

A LA CRÉOSOTE VRAIE DU HÊTRE

Formule : { Créosote pure. . . . . 0,05 / Huile de foie de morue blanche. 0,20 } Par capsule.

L'efficacité de la créosote étant aujourd'hui bien reconnue par tous les médecins, il nous suffit de rappeler cette formule pour recommander aux médecins cette bonne préparation, qui constitue certainement le meilleur mode d'administration.

Dose : de 4 à 6 capsules par jour devant être prises au moment des repas pour faciliter leur absorption et éviter les renvois de la créosote.

Faire boire immédiatement après chaque dose un demi-verre de liquide : eau vineuse, lait, etc.

DU MEILLEUR MODE D'ADMINISTRATION DU PHOSPHATE DE CHAUX

Une combinaison heureuse, suivant nous, consiste dans l'emploi du phosphate soluble dont on a neutralisé l'acidité, sans nuire à sa solubilité, par l'addition d'une certaine quantité de chlorure de sodium. On réunit ainsi deux médicaments dont l'association produit d'excellents effets. Le chlorure de sodium exerce une action des plus utiles en activant la sécrétion du suc gastrique et en favorisant de cette manière la pénétration du phosphate de chaux dans le sang et son dépôt dans le tissu osseux, fait qui a été constaté par Sabellin et Dorogow (Canstat's Jahresbericht, 1867, t. 1). De plus, le chlorure de sodium exerce une action puissante sur la nutrition et trouve ainsi son emploi dans la phthisie en favorisant la digestion et en s'opposant aux vomissements si fréquents chez les tuberculeux. C'est au docteur Amédée Latour qu on doit principalement d'avoir démontré l'efficacité de ce sel dans cette maladie (*Union médicale* 1851 et 1856. — Note sur le traitement de la phthisie pulmonaire. Paris, 1856). Le chlorure de sodium est donc un médicament synergique du phosphate de chaux et l'on voit que la réunion de ces deux sels est absolument rationnelle.

De la réunion de ces deux éléments il résulte un composé dont les propriétés sont ici résumées :

Formation du cal osseux, antirachitisme, crétification des tubercules, diminution des sueurs nocturnes et des **diarrhées des tuberculeux, réparation** de **l'insuffisance alimentaire** chez les **femmes enceintes**, les **nourrices** et les **enfants**.

La **Solution Dubost** contient par cuillerée deux grammes de **phosphate de chaux** et un gramme de **chlorure de sodium**.

Il faut toujours l'admistrer dans une tasse d'eau vineuse sucrée; sous cette forme les enfants, même les plus difficiles, la prennent avec plaisir particulièrement après les repas.

Dépot à Paris, 103, rue Montmartre.

te au Numéro chez tous les Libraires. — Dépôt à la librairie **Frédéric Henry**, 13, rue de l'Ecole-de-Médecine, qui reçoit les abonnements.

VICHY

(France, département de l'Allier).
PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS. — Administr. : Paris, 22, boul. Montmartre.

SAISON DES BAINS

A l'Établissement de Vichy, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre : Théâtres et concerts au Casino. — Musique dans le parc. — Cabinets de lecture. — Salon réservé aux dames. — Salons de jeux, de conversations et de billard.

TOUS LES CHEMINS DE FER CONDUISENT A VICHY.

Tous les renseignements sont donnés à l'Administration, 22, boul. Montmartre.
Succursale : 187, rue Saint-Honoré.

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF

Adopté par les Hôpitaux de Paris et la Marine militaire française

Le Coaltar Saponiné n'est ni caustique, ni irritant, malgré l'énergie de ses propriétés antiseptiques et désinfectantes ; aussi possède-t-il sur l'acide phénique l'avantage de pouvoir être laissé sans danger aucun entre les mains des malades.

Pur ou mélangé à une ou deux parties d'eau (chaude en hiver), il s'emploie très avantageusement pour le pansement des plaies et la cicatrisation des ulcères ; additionné d'une plus forte proportion d'eau (une ou deux cueillerées à bouche de Coaltar Le Bœuf par verre d'eau), on l'emploie dans un grand nombre d'affections (de la bouche, du larynx, du nez, des oreilles, des organes génitaux, de la peau, etc.).

Les injections et les lavages avec de l'eau additionnée de Coaltar Saponiné sont aussi fort utiles pour la désinfection des nouvelles accouchées, dans le but de prévenir les accidents consécutifs aux accouchements.

Il rend, en un mot, de réels services lorsqu'il s'agit de déterger et de modifier les muqueuses et les surfaces malades ou de désinfecter les sécrétions fétides.

Prix du Flacon : 2 francs. — Les 6 Flacons : 10 francs

Se méfier des contrefaçons. — Exiger la signature de l'inventeur

Nota.—*Il est fait, en faveur des* **Hôpitaux** *et* **Hospices** *qui s'adressent directement à la pharmacie* **LE BEUF**, *à Bayonne, les conditions exceptionnelles acceptées depuis dix-sept années par l'administration de l'Assistance publique de la ville de Paris.*

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Une cuillerée contient les principes actifs de 2 g. quina, les principes nutritifs de 30 g. viande et 0,50c lacto-phosphate de chaux.

QUINA SUC de VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX
Nous laissons au médecin le soin d'apprécier tout le parti qu'il peut tirer de l'heureuse association de ces trois substances.

Lyon, VIAL, rue Bourbon, 14 — Paris, MEYNET, r. Gaillon, 11

ÉLIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO

VIANDE CRUE ET ALCOOL
Phthisie, Anémie, Convalescence.
Gros : Paris, 20, place des Vosges.—Détail : Toutes les Pharmacies.

CHATEAUX DU MEDOC

101, boulevard Malesherbes, 101

Vins de Bourgogne : M. J. Régnier (de Dijon).
Vins de Madère : MM. Almeida, Jardim et Filho.

La *Texine*, liqueur digestive.

PILULES DE BLANCARD

à l'Iodure de Fer inaltérable
APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Contre les *Affections scrofuleuses, tuberculeuses, la Chlorose, l'Anémie, l'Aménorrhée*, etc.

N.-B. — L'iodure de fer impur ou altéré est un médicament infidèle, irritant. Comme preuve de pureté et d'authenticité des **véritables pilules de Blancard**, exiger notre *cachet d'argent réactif* et notre *signature* ci-jointe apposée au bas d'une étiquette *verte*.

176 — ***Se défier des contrefaçons.*** — Pharmacien, rue Bonaparte, 40.

VIANDE ET QUINA

L'Aliment uni au plus précieux des toniques.

VIN AROUD AU QUINA

Et à tous les principes nutritifs solubles de la **VIANDE**

LE FORTIFIANT PAR EXCELLENCE

DES PHTHISIQUES, ANÉMIQUES, ENFANTS DÉBILES, Convalescents, Vieillards, Personnes délicates

5 fr.—Dépôt Gal chez **J. FERRÉ**, suc. de Aroud 102, rue Richelieu, PARIS, et toutes pharmacies.

Eau Minérale Manganoso-Ferrugineuse Arséniée Alcaline-Lithinée et Phosphatée

DE

GAZEUSE BUSSANG (VOSGES) DIGESTIVE

RECONSTITUANTE

Déclarée d' **INTÉRÊT PUBLIC**, *par décret du 7 Avril 1866.*

L'EAU DE BUSSANG est souveraine contre la **Chlorose**, l'**Anémie**, la **Diarrhée chronique avec engorgement des Viscères abdominaux**, les **Gastralgies**, les **Dyspepsies**, le **Catarrhe vésical**, les **Coliques néphrétiques** et la **Gravelle**.

Son action antilithique est démontrée par ce fait, qu'un Calcul qui y reste plongé pendant un mois, se désagrége et se réduit en fine poussière.

L'EAU DE BUSSANG s'emploie à jeun, à la dose de trois à quatre verres, ou aux repas, coupée avec le vin, auquel elle donne un goût franchement agréable, ou bien encore mélangée à des sirops rafraîchissants. **Elle est indiquée dans toutes les Convalescences.**

On la trouve chez tous les Marchands d'Eaux Minérales

ADMINISTRATION S'adresser à la Cie des EAUX MINÉRALES DE BUSSANG, à Bussang (Vosges), ou 32, rue Le Peletier, Paris.

PRIX : **25 fr.** la Caisse de **cinquante** bouteilles, prise aux Sources.

La Séance de l'Académie.

M. Dujardin-Beaumetz triomphe sur toute la ligne, comme nous l'avions annoncé, sans grand mérite de notre part. Cette élection fait entrer à l'Académie un homme très aimable et très instruit, auquel nous envoyons, en guise de carte, les félicitations des rédacteurs de ce journal.

On ne lit pas impunément les feuilles politiques où il n'est bruit que de rencontres à mains armées. Il y a un cliquetis d'épées dans l'air. M. J. Guérin n'a pas échappé à cette contagion, et nous avons vu le moment où pour un mot malheureux écrit par M. Pasteur, le bouillant académicien allait mettre flamberge au vent. M. Pasteur s'est expliqué, l'affaire s'est arrangée, le sang ne coulera pas, merci mon Dieu!

Il n'est pas possible que de la discussion qui va s'élever entre ces deux champions, l'une des théories en présence ne sorte retrempée, sinon victorieuse, ce sera toujours un pas en avant. Nous attendons.

PHYSIQUE MÉDICALE

Sur un nouveau stéthoscope, par le Dr Boudet de Paris. (Comm. faite à la Société de biologie.)

J'ai déjà eu l'honneur de présenter à la Société plusieurs appareils stéthoscopiques; ceux que je viens montrer aujourd'hui réunissent, je crois, les principales conditions nécessaires pour recueillir, en les amplifiant, les bruits qui se passent à l'intérieur du corps humain, et les transmettre sans déperdition d'intensité à l'oreille de l'explorateur. Le fonctionnement de ces appareils est fondé sur l'association de plusieurs principes déjà connus, avec les résultats des expériences que j'ai entreprises depuis quelque temps.

Au point de vue de la perception des vibrations sonores, l'audition biauriculaire est une condition capitale. M. C. Paul pensait que l'intensité des sons perçus était doublée par le stéthoscope biauriculaire; je puis affirmer qu'elle est au moins quadruplée.

La manière dont les vibrations sonores sont conduites par des tubes solides ou flexibles jusqu'à la membrane du tympan est non moins importante. Le résultat maximum est atteint avec des embouts de corne ou d'ivoire qui obturent complètement le conduit auditif externe, et qui sont amenés aussi près que possible du tympan.

Cela est tellement vrai que l'on peut à volonté modifier l'intensité d'un bruit transmis, en faisant varier la distance qui sépare l'embout terminal de la membrane du tympan, exactement comme on diminue l'intensité d'un courant électrique en intercalant dans les circuits des résistances de plus en plus grandes.

Quant à la partie exploratrice du stéthoscope, elle ne peut être sensibilisée qu'à la condition d'augmenter mécaniquement l'amplitude des vibrations. Jusqu'à présent on a cherché ce résultat en employant des membranes de caoutchouc tendues sur l'orifice de l'instrument; or je crois avoir démontré déjà dans une précédente communication que les membranes en caoutchouc jouent toujours le rôle d'étouffoirs par rapport aux vibrations sonores.

Koenig avait tenté d'obtenir l'amplification des sons en adaptant au stéthoscope une sorte de lentille en caoutchouc; mais l'interposition de cette ampoule entre le corps vibrant et la membrane du tympan m'a toujours paru assourdir le son au lieu de l'amplifier.

J'ai expérimenté un grand nombre de substances pour la construction des membranes résonnantes, et je me suis définitivement arrêté à l'emploi de la vessie de porc bien tendue, et pour certains cas particuliers à la gélatine coulée en plaques minces et rigides. En outre, partant de ce principe que les vibrations d'une caisse de résonnance sont perçues avec plus de force à l'intérieur même de cette caisse que lorsqu'on l'interpose entre l'oreille et le corps sonore, j'établis une communication directe entre la masse d'air renfermée dans la caisse, et la membrane du tympan. Mon stéthoscope se compose donc schématiquement d'un petit tambour à membranes de vessie, de l'intérieur duquel part un tube bifurqué allant s'appliquer sur les deux membranes du tympan. Dans ces conditions, la perceptibilité auditive est extraordinairement accrue et peut même, dans certains cas, se passer de l'aide du microphone.

Toutefois, pour l'auscultation de la poitrine certaines conditions devaient encore être remplies. M. le Dr Prat a démontré que, par une singulière coïncidence, la caisse de résonnance, représentée par la cage thoracique, possède comme les anciens violons italiens si fameux deux tonalités différentes, et que les bruits inspiratoires et expiratoires sont différents d'un ton entier.

Or, tous les stéthoscopes employés jusqu'à ce jour ont une seule tonalité propre. J'ai fait construire par M. Verdin un stéthoscope composé de deux petits tambours dont les membranes, de diamètres différents, présentent deux tonalités propres dont l'intervalle est égal à un ton.

Ces deux tambours sont reliés par un tube sur lequel se branche le tube en caoutchouc. Cet appareil réunit donc toutes les conditions voulues; malheureusement il est d'une construction délicate et d'un prix assez élevé, circonstances qui m'ont engagé à chercher un type d'instrument d'un usage plus pratique.

Voici celui que M. Verdin vient de construire d'après mes indications; il se compose d'un stéthoscope de bois ordinaire, auquel on a enlevé le pavillon. A un centimètre du bord de son extrémité évasée est tendue, sur une bande de cuivre, une membrane de vessie, portant à son centre un petit bouton explorateur destiné à centraliser les vibrations. A la place du pavillon est un tube de cuivre sur lequel on ajoute un tube de caoutchouc bifurqué et terminé par un embout de corne. Cet instrument si simple permet d'entendre le tonus musculaire, le bruit de la contraction est reproduit avec une force énorme; quant aux bruits du cœur, du poumon et des vaisseaux superficiels, je n'ai pas besoin de dire qu'on peut les étudier dans tous leurs détails avec la plus grande facilité. Cet appareil permet en outre l'auto-auscultation.

J'ai pu faire une application toute spéciale de ce principe de stéthoscope qui démontre bien son extrême sensibilité. On sait que les ophthalmologistes, et en particulier M. le professeur Javal, ont reconnu que les mouvements de l'œil pendant la lecture ne consistent pas en un déplacement régulier et continu, mais bien en une série de secousses saccadées, comme si l'œil sautait d'un mot à l'autre. Il s'agissait de trouver un instrument permettant l'auscultation de ces mouvements du globe oculaire.

J'ai résolu le problème en fixant, au moyen d'une courroie élastique, une coulisse métallique qui s'appuie par trois pieds sur les bords de l'orbite, et présente un rayon correspondant à celui du globe oculaire. Sur cette coulisse glisse un petit tambour recouvert d'une membrane de vessie, portant à son centre un petit bouton explorateur en ivoire, qui peut s'appliquer sur tous les points de la circonférence antérieure de l'œil.

L'application de ce bouton explorateur sur la conjonctive ne détermine d'ailleurs aucune sensation désagréable et j'ai même été fort étonné de voir que les sujets en expérience ne s'aperçoivent même pas de ce contact. A l'intérieur du tambour est ajusté un tube de caoutchouc bifurqué comme celui du stéthoscope.

Les mouvements de l'œil sont alors perçus avec une telle intensité que, si les embouts sont très enfoncés dans le conduit

anditif, les sons recueillis rappellent le bruit bien connu d'une locomotive passant sur une plaque tournante.

En remplaçant la membrane de vessie par une de caoutchouc, on n'entend plus aucun bruit, mais on peut inscrire les mouvements de l'œil en reliant le tambour explorateur avec un tambour inscripteur de M. Marey.

CLINIQUE MÉDICALE

De l'ictère grave.

(Suite et fin.)

Tels sont les caractères de l'urine à la période de début et à la période d'état. Si le pronostic doit être fatal ces caractères persistent ou s'aggravent ; au contraire, dans les cas où la terminaison doit être favorable on voit survenir une diurèse abondante, souvent très rapide; de 200 à 300 grammes la quantité d'urine s'élève en vingt-quatre, trente-six heures, à 2 litres, 3 litres et plus. Cette diurèse peut tarder plus ou moins à s'établir, mais quand on voit l'urine augmenter le pronostic peut être favorable, surtout si cette diurèse coïncide avec l'excrétion plus abondante de l'urée et des matières extractives. Peu à peu l'urine reprend ses caractères normaux.

Dans cette période, outre la polyurie, on peut voir survenir certains phénomènes critiques, tels qu'une diarrhée profuse, une parotidite, des sueurs, des éruptions cutanées, un érysipèle, etc.

La convalescence est toujours fort longue, mais est en général exempte de toute complication.

La durée de la maladie est assez difficile à déterminer. La période du début, précédée ou nom de prodromes, dure deux à trois jours, rarement quatre ou cinq. La période d'état commence avec l'ictère, elle a pu être annoncée quelquefois par un frisson secondaire ; elle dure cinq à sept jours.

La période de déclin se continue sans ligne de démarcation avec la précédente, dont elle ne se distingue que par l'aggravation des symptômes, elle dure de deux à quatre jours. Quand la crise favorable doit se montrer, elle peut être très rapide (douze à quinze heures) ; dans un plus grand nombre de cas elle se fait en deux ou trois jours.

Le pronostic ne serait pas aussi grave qu'on le dit généralement ; les cas de guérison ne sont point exceptionnels. Nous n'insisterons pas sur le diagnostic bien discuté dans les traités de pathologie interne, ainsi du reste que l'étiologie de l'ictère typhoïde.

Relativement à la nature de la maladie, deux opinions se partagent les esprits : l'une, théorie anatomo-pathologique, localise l'affection dans le foie, c'est une atrophie jaune aiguë primitive et dont dépendent ultérieurement toutes les lésions. Née en Allemagne, elle y compte presque exclusivement ses partisans. L'autre opinion, née surtout en France, considère l'ictère typhoïde comme une maladie grave dans laquelle la lésion hépatique n'occupe qu'une place secondaire; cette théorie défendue par Ozanam, Monneret, Genouville, compte aussi quelques partisans à l'étranger, Buhl en particulier. Entre ces deux courants d'opinions si distinctes, si opposées, se développe une théorie intermédiaire avec Bright, Budd et Trousseau. Ces auteurs admettent qu'il y a une maladie générale due à un principe infectieux quelconque retentissant plus spécialement sur le foie et ensuite sur tout l'organisme ; son introduction étant favorisée par les mauvaises conditions pathologiques créées par les chagrins, par une vie misérable, etc.

2° A côté de l'ictère grave primitif existe une autre variété d'ictère grave; ce sont les ictères graves secondaires, *ictères par insuffisance hépatique* (Mossé). L'insuffisance hépatique peut être amenée d'une façon brusque et rapide (poisons stéatosants) ou d'une façon lente (affections progressives du foie); celles-ci n'entraînent à leur début que des troubles fonctionnels, et c'est seulement à leur dernière période qu'elles s'accompagnent toutes par un même mécanisme (désorganisation de la substance hépatique) des phénomènes de l'ictère grave. Dans ce cas ils sont toujours nécessairement mortels, car ils trahissent le dernier terme de la cachexie, tandis que dans le cas précédent l'organisme frappé en pleine vigueur peut, s'il n'est pas atteint très profondément, réagir dans un sens favorable.

Les ictères graves par insuffisance hépatique peuvent être divisés en trois groupes.

a. Ictères graves secondaires, dans lesquels le foie étant brusquement et inopinément frappé, les symptômes se montrent avec une grande rapidité, ce sont ceux dans lesquels l'erreur est le plus difficile à éviter. Ils sont dus aux poisons stéatosants (phosphore en première ligne, arsenic, acide sulfurique, chloroforme, alcool dans l'alcoolisme suraigu. De plus, comme le sang a été également atteint profondément par l'action nocive du toxique, à l'autopsie on trouve des lésions se rapprochant assez de celles de l'ictère typhoïde.

b. Ictères graves secondaires survenus à la suite d'un ictère chronique, déterminé par une affection du foie ou des voies biliaires (lithiase, obstruction, cirrhose hypertrophique, etc).

c. Accidents d'ictère grave survenant avec un ictère très peu marqué ou absolument sans ictère (cirrhose atrophique, cancer, kystes, etc.)

3° Sous le nom d'ictère aggravé, M. Mossé décrit un ictère, ordinairement simple, catarrhal, qui prend subitement un caractère de gravité alarmante et devient quelquefois mortel. La cause de cette aggravation paraît résider dans une *propathie*; « c'est-à-dire une affection, une souffrance fonctionnelle antérieure à la maladie que l'on observe et sur laquelle elle peut avoir quelque influence. » C'est l'état d'altération plus ou moins profonde du rein qui paraît ici jouer le rôle le plus important. Aussi est-ce dans le cours de la grossesse, dans l'alcoolisme chronique, dans les cas enfin où il existe une ancienne lésion des reins que l'on voit survenir cette aggravation de l'ictère.

« En résumé, dans les trois catégories d'ictères, mais plus spécialement dans la dernière, le rein joue un rôle important. La transition n'est pas brusque entre ces trois classes d'ictères graves, un certain nombre de cas dont la pathogénie est complexe sert de transition de l'une à l'autre. » (Mossé.)

CLINIQUE EXTERNE

De la sychnurie ou sychno-micrurie et de son traitement par la dilatation lente progressive de la vessie au moyen des injections forcées, par M. le Dr Moreau-Wolff.

(Suite.)

Les affections qui déterminent le plus souvent la *sychnurie* sont incontestablement les *tuméfactions de la prostate*. Ces maladies, qui ont une marche insidieuse, à progrès lents, mais continus et à exacerbations fréquentes, en apportant de jour en jour une gêne de plus en plus grande à l'émission des urines, entretiennent les parois de la vessie dans des alternatives de contraction et de relâchement, conditions des plus favorables, comme nous l'avons vu, à la production des troubles fonctionnels dont le traitement fait le sujet de ce travail.

Les *tuméfactions de la prostate* peuvent être le résultat de sa dégénérescence cancéreuse où tuberculeuse, et alors il n'y a pas lieu de chercher à restituer à la vessie ses dimensions normales ; mais heureusement, dans la généralité des cas, l'augmentation

du volume de la glande ne peut être attribuée qu'à son inflammation d'abord, à son engorgement ensuite, et enfin comme conséquence ultime de ces deux états, et disons-le bien plus rarement qu'on se l'imagine, à l'hypertrophie confirmée de ses éléments anatomiques.

Il serait irrationnel, pour ne pas dire absurde, indépendamment des graves inconvénients du cathétérisme dans ce cas, de chercher à guérir par la dilatation vésicale la *sychnurie* qui résulte d'une *prostatite aiguë* ou *subaigüe*; ce n'est pas, en effet, au racornissement de la vessie et à l'hypertrophie de ses parois, qui n'ont pas eu le temps de se produire, qu'on doit attribuer ici la fréquence des mictions, mais bien uniquement à l'état inflammatoire de la région profonde de l'urèthre et du col.

Les mêmes inconvénients et les mêmes contre-indications existent, presque au même degré, dans la *prostatite chronique*, lorsque l'état de chronicité n'est pas établi de longue date, et que, par conséquent, on peut craindre de faire repasser l'affection à l'état aigu sous l'influence de cathétérismes trop fréquents. Du reste, ce n'est que lorsque la prostate est depuis longtemps déjà le siège d'une inflammation plus ou moins intense, que l'état de la vessie, dont la capacité intérieure est diminuée, peut fournir des indications suffisantes pour justifier l'emploi d'un traitement constitué par des injections dilatantes.

Mais un des cas où notre méthode nous a rendu, et où elle rendra à tous les médecins qui la mettront en pratique les plus signalés services, c'est lorsque la *sychnurie* et le racornissement de la vessie dont elle est la conséquence ne dépendent que d'un état ancien d'inflammation et d'engorgement de la prostate, ne déterminant plus que de très légers phénomènes douloureux et très peu de gêne dans l'émission des urines.

Quant à l'*hypertrophie confirmée* de la prostate, qui par cela seul qu'elle représente le produit d'un travail morbide plus ancien, peut être invoquée dans des circonstances bien plus nombreuses que l'inflammation et l'engorgement simples de la glande, comme cause efficiente de sychnuries plus prononcées et disons-le plus rebelles au traitement, elle est loin d'être une contre-indication à la mise en œuvre de la médication en question. Aussi, quand une exploration minutieuse de l'appareil génito-urinaire ne permet d'attribuer qu'à une hypertrophie prostatique la diminution de la capacité vésicale et la *sychnurie* qui en résulte, devra-t-on tenter d'obtenir la dilatation progressive de la vessie par la méthode des injections.

Il est un fait important à noter et beaucoup moins connu qu'il ne mérite de l'être, c'est que si chez les malades affectés de tuméfactions prostatiques il existe presque toujours, concurremment, de la dysurie et de la sychnurie, la difficulté qu'ils éprouvent à émettre leurs urines dans leurs trop nombreuses mictions n'est pas forcément en rapport avec le développement de la glande. Tel pisse beaucoup mieux et beaucoup moins souvent avec une grosse prostate que tel autre avec une plus petite. Cela tient non seulement aux formes si diverses qu'affectent ces tumeurs, et aux déviations qu'elles impriment au canal de l'urèthre et au col de la vessie, mais encore et surtout aux troubles nerveux mal définis qu'elles tiennent sous leur dépendance (1).

L'*uréthrite chronique* sous toutes ses formes, quel que soit le siège qu'elle occupe dans le canal, ainsi que notre observation nous l'a révélé, est une cause assez commune de *sychnurie*, quand elle offre une certaine intensité et surtout si elle existe depuis très longtemps. On peut ici faire d'une pierre deux coups, la dilatation progressive de l'urèthre étant un des modes de traitement les plus efficaces de cette ennuyeuse affection. En procédant simultanément à la dilatation de l'urèthre et à celle de la vessie, on s'attaquera à la fois à la cause et à l'effet.

L'inflammation des glandes de Cooper, qui succède parfois à la blennorrhagie, doit être, en raisonnant par analogie, notée ici comme cause possible de *sychnurie*, par suite des spasmes qu'elle peut déterminer. En tout cas le fait doit être très rare, nous ne l'avons jamais observé; l'unique *coopérite* que nous avons eu à traiter n'avait déterminé que des phénomènes inflammatoires.

Lorsque l'urine, par le fait de la *diathèse urique*, renferme habituellement une proportion anormale d'acide urique, ou lorsque, à plus forte raison, ce corps y existe à l'état cristallin, elle détermine à la longue l'irritation et l'agacement du col vésical, soit à cause de son acidité exagérée, soit par les petits corps étrangers qu'elle contient. Sous l'influence de cet état les envies d'uriner deviennent de plus en plus fréquentes, et si le malade, ignorant des conséquences désastreuses qui peuvent en résulter, n'a pas la sagesse d'y résister, les fonctions de la vessie ne tardent pas à s'altérer en même temps que s'accentuent son racornissement et l'hypertrophie de ses parois. Les urines émises dans le *catarrhe vésical* et dans les *diathèses phosphatique et oxalique* produisent naturellement par des raisons analogues et à des degrés divers les mêmes accidents. En général il suffit dans ces cas de modifier la nature des urines par l'emploi de médicaments appropriés pris à l'intérieur, ou par des injections intra-vésicales, convenables, pour voir cesser les phénomènes morbides dus aux contractions exagérées du col et du corps de la vessie. Mais parfois la capacité de la vessie a diminué de telle manière, et ses parois sont épaissies de telle façon, qu'il est nécessaire de procéder à la dilatation du viscère; dans les circonstances, assez rares, du reste, où il nous a été permis de l'appliquer, la guérison a été promptement obtenue grâce à elle.

Rappelons maintenant, en quelques mots, pour l'intelligence de ce qui va suivre, la différence qu'il y a entre la *contraction*, le *spasme*, et la *contracture* de l'appareil musculaire du col vésical.

La *contraction* étant, comme le dit très-bien M. Onimus, l'état de rigidité physiologique de la fibre musculaire, chaque fois que les muscles du col, sous l'influence de toute autre cause qu'un besoin normal d'uriner, entreront en contraction accidentellement et subitement, pour se relâcher de même, il y aura *spasme*. Si cet état de contraction tonique et involontaire de la fibre musculaire (*Strauss*) persiste, il y aura *contracture*.

Il est d'observation que l'état spasmodique du sphincter vésical existe rarement seul, et qu'il est presque toujours accompagné d'un état semblable des parois du viscère. Si l'on ne parvient pas promptement à détruire la cause productrice du spasme du col par un traitement efficace, sous l'influence du second de ces états morbides, les fonctions de la vessie s'altèrent rapidement et sa contenance diminuant la dysurie et la *sychnurie* qui primitivement n'étaient déterminées que par le spasme seul s'accusent davantage. Si un tel état de choses persiste un certain temps en s'accentuant de plus en plus, c'est qu'alors en général au *spasme*, phénomène morbide essentiellement passager, a succédé la *contracture* du col, indice de troubles plus profonds et plus durables de la contractilité musculaire de la région.

Dans le premier cas, les parois de la vessie par suite de la fréquence et de l'exagération de leurs contractions s'hypertrophient, reviennent sur elles-mêmes et diminuent d'autant la capacité du réservoir urinaire. Dans le second cas, au contraire, la vessie

(1) Les *barrières uréthro-vésicales* formées par des *valvules* de nature musculaire ou prostatique, en mettant en jeu d'une façon exagérée la contractilité vésicale peuvent produire à la longue la *sychnurie* par racornissement de la vessie.

Nous n'avons pas encore eu l'occasion d'observer le fait, ce qui s'explique du reste par la rareté relative des valvules du col, aussi nous permettra-t-on de faire nos réserves à leur sujet.

fatiguée de la lutte perd en grande partie sa puissance expulsive et devenue atone se laisse distendre par l'urine outre mesure ; c'est ainsi que les choses se passent le plus généralement; il peut parfaitement se présenter par exception des malades chez lesquels une contracture franche du col coïncide avec une diminution de la contenance de la vessie par hypertrophie de ses fibres musculaires, mais ce sont là des faits bien rares.

La dysurie accompagnée de *sychnurie* correspondant au premier de ces états, notre traitement par dilatation de la vessie lui est donc applicable, avec toutes chances de succès, tandis qu'on n'a que faire d'y recourir dans le second.

(*A suivre.*)

CHIMIE

APPLIQUÉE A L'HYGIÈNE ET AUX FALSIFICATIONS.

Composition et analyse du vin.

Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide,

par L. Magnier de la Source.

(Suite.)

III. — Opérations qui ont pour but d'améliorer la qualité du vin ou d'assurer sa conservation.

La connaissance que nous avons maintenant de la composition qualitative du vin nous permet d'étudier un certain nombre d'opérations auxquelles on soumet ce liquide, opérations autorisées et qui ont pour but d'améliorer la qualité très médiocre de certains vins et d'assurer leur conservation.

Vinage. — Les vins rouges français renferment en moyenne une proportion centésimale d'alcool d'environ 9 à 10 volumes. En d'autres termes, un vin rouge de composition moyenne, soumis à la distillation, doit donner de 9 à 10 litres d'alcool (considéré comme absolu) (1) par hectolitre de vin distillé. Or, certains petits vins du centre et du midi n'ont parfois, surtout dans les mauvaises années, qu'un titre alcoolique de 7, 6, 5 et même 4 pour 100. Dans ces conditions, un vin ne se conserve pas longtemps sans s'altérer, il ne résiste pas aux épreuves du transport à des distances considérables, il faut, en un mot, le consommer sur place, et le consommer le plus vite possible. Mais l'expérience a depuis longtemps démontré que si l'on rehausse le titre alcoolique d'un pareil vin par une addition suffisante d'eau-de-vie, les dangers que présentait sa conservation disparaissent au moins en grande partie, son bouquet se développe, en même temps que le goût de l'eau-de-vie ajoutée va s'atténuant de plus en plus.

Il y a donc grand avantage, tant pour le propriétaire que pour le consommateur, à ce que les petits vins puissent être additionnés d'eau-de-vie, c'est-à-dire *vinés*; aussi le vinage est-il autorisé.

Comment convient-il d'opérer pour viner les vins d'un titre alcoolique insuffisant ?

Supposons qu'un propriétaire récolte du vin à 6 degrés centésimaux, et veuille livrer au consommateur du vin à 8 degrés 5 dixièmes.

Ce propriétaire distillera le tiers de sa récolte ; il obtiendra une eau-de-vie dont nous supposerons le titre alcoolique égal à 50 0/0 ; il ajoutera ensuite à chaque hectolitre du vin conservé 6 litres de son eau-de-vie, ce qui lui donnera, abstraction faite de la contraction produite par le mélange, 106 litres de vin renfermant :

6 litres alcool préexistant, plus 3 litres alcool introduit, soit au total : 9 litres d'alcool.

Si 106 litres de vin renferment 9 litres d'alcool,

$$100 \text{ litres en renfermeront } \frac{900}{106} = 8 \text{ lit. } 5$$

Ce qui est conforme au titre demandé. Et comme chaque hectolitre distillé permettra d'en viner deux autres, on voit que le volume de vin qu'il convient de distiller est bien le tiers du produit de la vendange.

Exécuté comme je viens de le dire, le vinage est une opération des plus onéreuses, puisque pour porter un vin de 6 degrés à 8 degrés 50, il faut sacrifier une partie importante de la récolte et faire en outre les frais de la distillation. Aussi les propriétaires y ont-ils à peu près tous renoncé aujourd'hui, et ajoutent-ils au vin, non la propre eau-de-vie retirée du vin lui-même, mais des alcools qu'ils achètent, et qui proviennent le plus souvent de la fermentation des betteraves.

Cette substitution est regrettable au premier chef, d'abord parce qu'on peut la considérer comme une véritable falsification, la falsification étant « l'addition volontaire à une matière quelconque d'un produit étranger, dans un but de fraude et de lucre (1), ensuite et surtout parce qu'il est aujourd'hui démontré jusqu'à la dernière évidence par les recherches de MM. Dujardin-Beaumetz et Audigé (2), que les alcools et eaux-de-vie de betteraves sont doués d'une puissance toxique très notablement supérieure à celle des alcools et eaux-de-vie de vin, et aussi parce que, comme l'a montré Lunier, les délits et les crimes qui résultent de l'abus des boissons alcooliques sont en rapport direct avec l'usage des alcools autres que l'alcool de vin.

L'introduction de substances aussi dangereuses dans un produit qui devrait être toujours et partout absolument intact de tout mélange est un grave abus. Le réprimer énergiquement serait rendre un important service à l'hygiène.

(1) L'eau-de-vie obtenue par la distillation du vin étant, ainsi que je le montrerai plus loin, un mélange d'eau et d'alcool dont la richesse en alcool varie dans chaque opération, on rapporte toujours cette richesse au volume d'alcool absolu auquel elle correspond pour 100 volumes du produit examiné. C'est cette proportion volumétrique centésimale qu'on appelle *le titre alcoolique*.

(1) Chevallier et Baudrimont. Dictionnaire des altérations et des falsification des substances alimentaires, 1878.

Le vinage du vin au moyen de l'alcool de betteraves remplit bien les trois conditions posées par les savants auteurs du Dictionnaires des falsifications :

En effet : 1° L'alcool de betteraves est un produit étranger dont la composition chimique n'est pas celle de l'alcool de vin, ainsi qu'il résulte des travaux de Isidore Pierre.

2° Le but qu'on se propose d'atteindre est bien moins souvent d'améliorer la qualité des petits vins que de rendre possible le dédoublement avec de l'eau de vins très suffisamment alcooliques par eux-mêmes et qui, franchissant les octrois avec un chargement *maximum* d'alcool, ne sont livrés à la consommotion qu'après avoir reçu une quantité d'eau qui en augmente le volume de un quart à un cinquième, quart ou cinquième sur lequel aucun droit n'est perçu, d'où il résulte :

3° Que le vinage des vins colorés du midi rend praticable une *fraude* ayant pour unique but le *lucre*.

Déficit pour le Trésor et pour les octrois des villes.

Tromperie sur la nature de la marchandise vendue au consommateur.

Telles sont les conséquences de ce vinage qu'on ne ne pratiquerait pas sur de bons vins s'il n'assurait à chacun de fort beaux bénéfices. Il convient d'ajouter du reste, que les vins dont je parle ne sont habituellement vinés par le propriétaire qu'à la demande des négociants acheteurs de la récolte.

(2) Dujardin-Beaumetz et Audigé. Recherches expérimentales sur la puissance toxique des alcools. Paris, 1879.

(*A suivre.*)

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Séance du 15 *juin* 1880. — Présidence de M. H. Roger.

La **correspondance non officielle** comprend : 1° Un rapport sur le croup adressé par le Dr **Godin**, de Chauvigny (Ardennes).

2° Une lettre de M. le Dr **Biechy** accompagnant l'envoi d'un livre ayant pour titre : D'une révolution dans la constitution médicale et dans la méthode thérapeutique, durant le cours du siècle actuel.

3° Une lettre de M. le Dr **André Spicella** (de Naples) accompagnant l'envoi de deux ouvrages de chirurgie.

4° Une note de M. le Dr **J. Jeannel** (de Lille) relative à une balance métrique pour le pesage des enfants du premier âge.

M. le Dr **Depaul** dit qu'il a eu l'occasion d'expérimenter cet instrument, et que comme usage et comme prix, il mérite d'être adopté.

M. **Pasteur** présente au nom de M. **Certes** une note sur l'analyse micrographique des eaux. (Sera publiée *in extenso*).

L'Académie procède par la voie du scrutin à l'élection d'un membre dans la section de thérapeutique.

Le nombre des votants étant de 73,

M. **Dujardin-Beaumetz** obtient 50 suffrages.

MM. **Ferréol** et M. **Vidal**, chacun 10.

MM. **Ferrand** et **Desnos**, chacun 1.

En conséquence, M. **Dujardin-Beaumetz** ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé membre titulaire de l'Académie dans la section de thérapeutique.

M. le Dr **Cazin**, médecin en chef de l'hospice de Berck-sur-Mer, communique à l'Académie un travail intitulé : Contribution à l'étude des ovariotomies incomplètes.

M. **J. Guérin** demande la parole à l'occasion de la lecture du procès-verbal, à propos d'une phrase insérée par M. **Pasteur** dans les comptes rendus et non prononcée par lui. M. **J. Guérin** n'ayant pas voulu accepter le débat immédiat, M. **Pasteur** a vu dans ce refus « une fin de non-recevoir suspecte. » C'est sur ce mot que M. **J. Guérin** sollicite des explications.

M. **Pasteur** répond qu'après le défi qui lui avait été adressé par M. **J. Guérin**, celui-ci n'ayant pas voulu lui faire connaître sur quel point devait porter son argumentation, il avait vu dans ce refus une fin de non-recevoir destinée à couvrir une retraite, mais qu'il n'a voulu rien dire de désobligeant pour M. **J. Guérin**,. Il se tient du reste à la disposition de son collègue pour discuter avec lui.

M. **J. Guérin** répond qu'il se réserve pour plus tard.

La séance est levée.

SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

Séance du 6 *juin* 1880. — Présidence de M. de Sinéty.

M. Rabuteau : Anesthésie des végétaux par le bromure d'éthyle. — M. Brown-Séquard : Arrêts des mouvements rhythmiques des sphincters. — M. Mégnin : Abris de nature variée sécrétés par certains insectes. — M. Arloing : Restauration des mouvements à la suite de la destruction de certaines régions motrices du cerveau.

M. **Rabuteau** a fait des expériences sur l'action que le bromure d'éthyle exerce sur les végétaux. Ce corps, en contact avec des graines desséchées, reste sans action sur elle. Si, au contraire, grâce à l'humidité, les graines ont commencé à germer, le bromure d'éthyle arrête la germination ; il tue les graines au bout de deux heures seulement. M. Rabuteau dit que les éthers sont d'autant plus toxiques que leur poids moléculaire est plus élevé. C'est la même loi qu'il a établie pour la toxicité des alcools, dans ses recherches sur les animaux : à ce sujet, il dit que cette loi a été vérifiée par MM. Dujardin-Beaumetz et Audigué, qui ne font pas mention de ses expériences.

M. **Brown-Séquard** annonce avoir constaté l'inhibition (*l'arrêt*) de la puissance tonique et de la faculté réflexe de la moelle épinière dorso-lombaire, chez des chiennes, non seulement quant à l'influence de ce centre nerveux sur les sphincters de la vessie et de l'anus, comme Goltz l'a trouvé, mais aussi sur les deux sphincters vaginaux. Si l'on coupe la moelle épinière transversalement à la région dorsale, chez un chien, on constate, en enfonçant un doigt dans le rectum, que le sphincter anal, distendu, est pris de mouvements que Goltz a considérés comme parfaitement rhythmiques (environ 25 par minute). D'après M. Brown-Séquard il n'y a pas toujours là un rhythme véritable. Ordinairement il n'y a qu'une série de contractions et de relâchements successifs, séparés par des intervalles de temps inégaux. Ce physiologiste a trouvé que, si l'on introduit le doigt dans un vagin de chienne ayant mis bas depuis peu de temps, on constate le fait nouveau que les deux sphincters de cette partie se contractent et se relâchent alternativement de vingt à trente fois par minute. Si l'on met un doigt dans le rectum et un autre dans le vagin, on trouve que la même périodicité presque rhythmique existe dans les sphincters du vagin que dans le sphincter anal. Si, lorsque le doigt introduit dans le vagin est soumis à ces resserrements périodiques, on vient à pincer une des pattes postérieures, on trouve que les mouvements s'arrêtent immédiatement et l'on sent que le sphincter se relâche. C'est là, pour le vagin, ce que Goltz a découvert à l'égard du sphincter anal. Sur une chienne ayant eu une section transversale d'un peu plus que la moitié latérale droite de la moelle dorsale, M. Brown-Séquard a constaté, pour le vagin et pour l'anus, que l'inhibition (*l'arrêt*) de la faculté réflexe et de la puissance tonique de la moelle épinière s'est produite également bien, que l'on pinçât la patte postérieure hyperesthésique (la droite) ou l'anesthésique (la gauche). Il a aussi trouvé que, pendant qu'on pinçait une de ces pattes, l'introduction d'un doigt, soit dans l'anus, soit dans le vagin, pouvait se faire sans résistance et sans provoquer le moindre mouvement réflexe des fibres musculaires des sphincters ou des parties voisines.

M. **Mégnin**. Certains insectes, pendant la ponte, se protègent et protègent leurs œufs par des abris (carapaces, tissus variés) qu'ils sécrètent autour d'eux. M. Mégnin a observé le même fait chez des acariens trouvés chez un oiseau. Il montre à la Société des préparations où l'on voit des taches laiteuses sécrétées par l'acarien qui y a déposé des œufs.

M. **Arloing**. On sait que les troubles du mouvement qui suivent, chez le chien, l'ablation de la zone psycho-motrice du manteau d'un hémisphère cérébral s'atténuent au bout d'un certain temps, malgré la persistance de la lésion. Pour expliquer la restauration des mouvements, on a admis que les régions corticales voisines des régions détruites peuvent devenir des centres de suppléance, par une véritable transformation fonctionnelle.

M. François-Franck a émis l'hypothèse (*Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, art. Système nerveux) que les mouvements d'un membre primitivement frappé de parésie redeviennent des mouvements coordonnés, parce que les centres médullaires correspondants subissent une sorte d'entraînement de la part des centres médullaires des membres sains, restés en rapport avec l'écorce du cerveau. Cette théorie repose sur l'étude des mouvements bilatéraux provoqués par une excitation unilatérale du cerveau, étude que MM. Franck et Pitres ont exposée devant la Société (décembre 1877).

Il est possible que la séparation des mouvements s'opère dans les conditions qui viennent d'être indiquées. Mais faut-il absolument abandonner l'hypothèse de la suppléance par des centres voisins ? Le fait suivant, que nous avons observé, nous conduit à expliquer la restauration des mouvements par des centres corticaux prédestinés à leur exécution.

Si l'on pratique une brèche de 1 centimètre carré aux parois de la cavité crânienne d'un chien chloralisé, en dehors du point de séparation des crêtes fronto-pariétales, on découvre, après l'ablation de la dure-mère, une région du cerveau ordinairement

divisée en deux parties par un petit vaisseau qui rampe un peu obliquement de dedans en dehors.

En excitant en avant et en arrière du vaisseau avec des courants induits, difficilement supportables à la longue, on obtient des effets unilatéraux, à la condition de bien localiser les courants, avec des électrodes fins et très rapprochés. L'excitation de la zone située en arrière du vaisseau entraîne l'occlusion de l'œil du côté correspondant; toutefois, l'occlusion y est moins nette que dans l'œil opposé.

Ce qui existe pour les muscles des paupières peut exister pour les autres groupes musculaires.

« On conçoit dès lors comment les muscles affaiblis par la destruction d'un centre peuvent rentrer sous l'influence du centre voisin ou éloigné situé du même côté, et qui à l'état physiologique semble moins puissant que celui du côté opposé. On comprend même la possibilité d'une réparation motrice après la destruction des centres homologues des deux hémisphères. »

— La séance est levée à cinq heures et demie, la Société se réunissant en comité secret (1).

(*Gaz. hebd.*) FRANÇOIS-FRANCK.

VARIÉTÉS

Silhouettes médicales parisiennes.

§ I. — LE DOCTEUR ANODIN.

Le Dr *Anodin* est une petite machine dévote, qu'un rien scandalise, à qui une mouche fait peur, et qui s'enflamme de la moindre bluette ; il n'a jamais prononcé par scrupule, ni écrit ces mots: *matrice*, *verge*, *pucelage*, etc... sa modestie leur substitue les noms *d'utérus*, de *pénis*, de *virginité*, etc...; poussant les choses à l'extrême n'a-t-il pas voulu un jour transformer *grandes lèvres* en *grandes ailes*, comme si la vulve était un moulin. — On a déjà remarqué qu'il était désolé de trouver le nom des organes de la génération dans les livres de l'art, et que peut-être il voudrait pouvoir retrancher ces mêmes parties des corps animés, tant il semble reprocher à la nature d'avoir pris une voie honteuse pour perpétuer le monde.

« Il est très sensible à la tentation,
« Et la chair sur ses sens fait grande impression. »

Comme il a observé au microscope tant de cellules, tant de fibres si fines et si déliées, tant de bactéries et tant de vibrions et que l'anatomie pathologique, dont il a fait son étude de prédilection, lui a révélé tant de causes de destruction, il a peine à concevoir qu'on puisse vivre, surtout en se servant des médecins. — Il est au désespoir d'être employé dans nos grands hôpitaux, où la vie de tant de sujets est confiée à des gens qui la regardent (croit-il) comme la boue de leurs souliers. Ce que je vais dire n'est point un conte; *Anodin* craint l'effet des plus doux remèdes, toujours tremblant pour les suites, après avoir ordonné 15 grammes d'huile de ricin, il va sur-le-champ se mettre à genoux devant l'autel de la Vierge, pour la prier que ce médicament ne produise point de superpurgation. — La science anatomique seule ne fait jamais qu'un pauvre médecin, qui fait lever les épaules aux femmes du monde et à toutes les gardes-malades; elle ne peut être dans la pratique qu'une source d'erreur ou de crainte, lorsqu'on n'est pas plus praticien que le Dr *Anodin*.

Comme ce petit bonhomme est le tâteur ou plutôt le tâtonneur et le percuteur de la Faculté, son confrère X... le fit venir un jour chez la belle Madame de ***. Après qu'il eut palpé tout à son aise la région abdominale, il prononça en tremblant que les vaisseaux du côlon étaient engorgés? Une bonne selle fit cesser promptement tout l'engorgement, ce n'était qu'un *étron*.

Lorsque *Anodin*, dit-on, a fait ôter les bretelles, la cravate, déboutonner l'habit, le gilet et la culotte (car tout ce qui presse, nuit), fait délacer les femmes, tout est dit, à ses yeux tous les obstacles de la circulation sont levés. — Si cependant, je le suppose, il manque encore quelque chose au parfait équilibre des liquides de l'économie, ou à la régularité de leur cours, en ce cas il ne craint pas de conseiller le remède doux et agréable dont il porte le nom.

Cet excellent homme ne prescrit d'autres remèdes que dans un pressant besoin. — Mais si le malade préfère la rhubarbe au séné, ou s'il aime mieux être saigné que purgé, le complaisant Anodin y consent, parce que c'est toujours bien fait de différer un remède qui en soi n'est pas indifférent. — Refuse-t-on l'un ou l'autre conseil, le benêt y consent encore, mais il insiste pour que l'on veuille bien prendre son petit lavement adoucissant.

— Mais, docteur, dit le patient, j'ai des hémorrhoïdes et d'ailleurs je n'aime point la cérémonie de ces sortes d'injections.—Eh, parbleu, dit alors maître *Anodin*, à moitié fâché, prenez donc de l'infusion de fleurs de mauve et du bouillon de poulet.

Je finis par ce dernier trait. — Ce médecin fut appelé chez la femme d'un coiffeur en renom ; il se mit à rêver après avoir examiné la malade et sans mot dire ensuite il partit. Le mari courut après *Anodin* qu'il crut fou; mon cher Monsieur, lui dit celui-ci, je ne suis pas de ces médecins qui se décident sur-le-champ, je vais réfléchir chez moi au traitement qu'il convient de prescrire à votre pauvre femme, elle est bien mal, et il faut qu'avant mon retour elle ait reçu les sacrements. Le mari revient 3 heures après; cela ne va pas si vite, dit notre anatomiste, je n'ai pas encore suffisamment élucidé le cas, repassez tout à l'heure. Enfin toutes ses réflexions faites, il se détermina hardiment à tirer un coup de collier, je veux dire à ordonner une bouteille de limonade purgative et du bouillon aux herbes ; il eut soin en même temps de recommander expressement qu'on vînt l'avertir dans le cas où la malade serait trop évacuée.

Dr X...

THÉRAPEUTIQUE

Remarques sur les peptones de viande de différentes origines.

Jusqu'à présent, trois substances peuvent être employées pour obtenir la digestion de la viande et la transformer en peptone, ce sont : la *pancréatine*, — le *suc de carica papaya* — et la *pepsine*.

Conséquemment, il en résulte trois produits différents : les *peptones pancréatiques*, — les *peptone au suc de papaya carica* — et les *peptones pepsiques*.

Les deux premières se trouvent dans le commerce ; seules, les peptones pepsiques n'ont été étudiées qu'au point de vue scientifique.

1° **Peptones pancréatiques.** — Ces peptones sont fabriquées, non pas avec la pancréatine, mais en faisant agir le pancréas de porc sur la viande mélangée à des liqueurs aqueuses, acidulées par les acides chlorhydrique ou lactique et entretenues à la température de 30 ou 40 degrés.

Cette méthode exige des quantités considérables de pancréas, et encore pour n'arriver qu'à une digestion partielle.

De plus, l'opération ne peut se prolonger dans l'étuve sans qu'on s'expose à une décomposition qui se traduit par un dégagement abondant de gaz sulfhydrique.

En admettant que la digestion de la viande soit complète, — ce qui n'arrive pas, — les peptones ainsi obtenues se trouvent toujours augmentées du produit digéré des membranes du pan-

(1) Nous publierons sous forme d'articles speciaux un certain nombre de communication faites à la Société de biologie.

créas, et comme la marche d'une digestion de cet organe est capricieuse, il s'ensuit que les produits étrangers forment toujours une partie considérable de la peptone obtenue.

Ajoutons que les pancréas de porc sont très difficiles à conserver, qu'ils prennent, en s'altérant, une odeur nauséabonde qui se retrouve dans les peptones pancréatiques et qu'enfin, comme l'a très bien fait remarquer le docteur Joseph Michel, le goût de ces préparations est désagréable, et elles s'altèrent rapidement. D'un autre côté, le docteur Daremberg ne se sert pas de peptones de pancréatine parce que ces peptones « se putréfient rapidement et peuvent devenir rapidement une cause de dégoût pour le malade. »

2° **Peptones au suc de carica papaya.** — On obtient ces produits avec le suc extrait du tronc, des feuilles ou des fruits du carica papaya, arbre cultivé dans différentes contrées du nouveau monde.

Ce suc contient essentiellement comme matière active :

Un principe, nommé papaïne par M. Wurtz, et dont les propriétés se rapprochent beaucoup de celles de la pancréatine animale.

Une substance huileuse, d'une odeur et d'une saveur désagréables, très tenaces, qui, à la dose de 2 à 4 centigrammes, est un excellent vermifuge. Ce liquide possède une action extrêmement irritante, et ses effets sur la muqueuse gastrique sont à redouter.

Le pouvoir dissolvant du suc de carica est très faible ; il faut de 25 centigrammes à 1 gramme de suc pour peptoniser 10 centigrammes de viande.

Au point de vue pratique, ces peptones nous paraissent donc offrir peu d'intérêt : quoi qu'il en soit, dans les essais que nous avons faits sur la viande avec le suc de carica papaya, nous n'avons jamais obtenu d'autre résultat que le suivant : après l'opération, les liqueurs peptonisées précipitent indéfiniment par l'acide nitrique, ce qui indique que la viande est plus ou moins transformée, mais non pas complètement digérée.

3° **Peptones pepsiques.** — Ces préparations ne se trouvent pas encore dans le commerce. Deux raisons s'y opposaient : d'abord le prix élevé de la pepsine, ensuite son faible pouvoir digestif.

S'il est établi scientifiquement que 1 gramme de *pepsine commerciale* digère 50 grammes de fibrine séchée au papier ou dans un linge, il n'en est pas de même quand il s'agit de la viande ; 1 partie de cette même pepsine ne transforme plus en peptone que 3 parties de viande.

Lorsqu'on opère dans ces proportions, la transformation est complète, mais il se trouve dans les produits obtenus beaucoup de matières étrangères introduites par le suc digestif impur.

Cependant, ces *peptones pepsiques* se conservent facilement, elles possèdent une odeur aromatique et une saveur agréable. A ces points de vue, si on les compare aux peptones pancréatiques, il n'y a pas à hésiter à leur donner la préférence.

Le problème à résoudre était donc celui-ci :

Préparer, à bas prix, une pepsine pure, possédant un pouvoir digestif énorme, capable de digérer 700 à 800 fois son poids de viande et ne devant introduire dans les peptones qu'une très faible quantité de matières étrangères.

Cela étant donné, puisqu'on peut, comme l'a démontré M. le docteur Henninger, éliminer l'acide qui sert à faciliter la digestion, il est clair qu'on devrait arriver à produire des peptones pepsiques, sinon chimiquement pures, au moins se rapprochant beaucoup de l'état de pureté.

Depuis que nous dirigeons les laboratoires de MM. Rigaud et Dusart, nous fabriquons, pour l'usage pharmaceutique, de la pepsine dans des conditions exceptionnelles de bas prix et de hautes digestions (15 à 1,800 fois son poids de fibrine). Aussi, quand nous résolûmes de nous occuper de la question des peptones, la question se trouva tout à fait simplifiée.

Maintenant, nous préparons en grand avec cette pepsine, des peptones neutres, se conservant bien, possédant une saveur agréable et marquant 18° au pèse-sirop. Ces peptones se prennent en gelée à une température de 15° et se liquéfient à 35°. Elles peuvent être filtrées, *ne précipitent pas par l'acide nitrique*, mais sont entièrement précipitées par l'alcool concentré, le bichlorure de mercure et le tannin, réactions qui caractérisent les peptones extraites directement du tube digestif.

Pour la commodité du médecin, nous avons établi, sous le nom de *Conserve de peptone de Chapoteaut*, une peptone pepsique contenant, par cuillerée à café, 20 grammes d'excellente viande de bœuf, parfaitement digérée et complètement assimilable.

En prenant 4 grammes de cette conserve de peptone qui représentent 10 grammes de viande de bœuf, et la faisant dissoudre dans un vin de Frontignan ou de Lunel, j'obtiens un excellent vin alimentaire qui sera accepté avec plaisir par les malades.

P. Chapoteaut,
Pharmacien de première classe.

Nouveau spéculum.

M. le Dr P. Ménière (d'Angers) vient de présenter à la Société de médecine pratique un nouveau spéculum construit sur ses indications par M. Mariaud.

Cet instrument, qui rappelle par sa forme et par son mécanisme fondamental le spéculum Cusco, en diffère essentiellement par la valve inférieure qui à l'aide d'une vis de rappel placée à son extrémité vulvaire peut être rendue *supérieure*, *égale* ou *inférieure* en longueur à la valve supérieure. Grâce à cette modification, l'examen du col devient extrêmement facile dans les déviations ou flexions les plus grandes de l'utérus, alors que les autres spéculums ne permettent d'arriver au but qu'à force de manœuvres souvent dangereuses ou tout au moins fort douloureuses.

S'agit-il d'une antéversion, cas fréquent et dans lequel le col regarde la concavité du sacrum, on allonge la valve inférieure de 5, 10, 15, 20 millimètres suivant le degré de déviation révélé par le toucher préalable. Le spéculum est introduit fermé, *le manche en l'air*, et quand il a dépassé la vulve on l'entr'ouvre légèrement jusqu'à ce qu'il soit arrivé au col ; à ce moment les valves doivent être écartées de 3 à 4 centimètres et on s'arrange de telle sorte que la valve inférieure s'insinue entre le col et la paroi postérieure du vagin ; durant cette manœuvre, impossible à réaliser avec tout spéculum équivalve, la valve supérieure s'est dirigée vers le cul-de-sac antérieur et on voit le col glisser doucement sur la rallonge, tourner sur son axe, et l'orifice cervical se présenter de lui-même au centre du champ d'exploration.

Dans la rétroversion on raccourcit au contraire la valve inférieure, comme le représente la figure ci-jointe, et on aura recours à un manuel opératoire inverse du précédent.

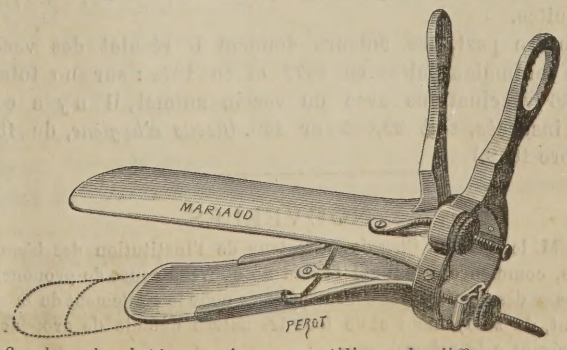

Enfin dans les latéroversions on utilisera la différence de lon-

gueur des valves en introduisant le spéculum *perpendiculairement* aux parois vaginales.

M. Ménière, qui depuis dix-huit mois se sert presque exclusivement de ce nouveau modèle, affirme en outre que, dans les 3/4 environ des cas, la longueur de 9 à 12 centimètres donnée par les fabricants à la plupart des spéculums est beaucoup trop grande, et après de nombreux tâtonnements il est arrivé à la fixer à 6 centimètres pour le sien.

On comprend tout le bénéfice que le chirurgien doit retirer d'un tel instrument si l'on songe au rapprochement considérable du col vers la vulve qui en est la conséquence, et à la facilité avec laquelle on pourra ainsi pratiquer les manœuvres diagnostiques ou chirurgicales dans la cavité utérine. Il n'y a en réalité que chez les vierges et chez les nullipares qui ont peu coïté que les longs spéculums sont indispensables.

REVUE DES JOURNAUX

Gangrène symétrique des extrémités dans le cours d'une néphrite.

M. Debove rapporte l'observation d'une femme de 25 ans qui, en septembre dernier, fut prise d'œdème ; elle était alors enceinte de quatre mois; elle accoucha deux mois après. En janvier elle eut des attaques convulsives; en mars un médecin lui fit prendre pendant vingt jours 20 centigr. de seigle ergoté par jour. Peut-être cet ergot de seigle s'accumula-t-il dans l'économie par suite de l'altération des reins; cependant ce ne fut que deux mois après qu'apparurent les accidents gangréneux. La gangrène s'étendait à tous les doigts avec ou sans élimination. La température était de 37,5. Les doigts étaient douloureux, la sensibilité intacte, la malade succomba à tous les signes d'une néphrite chronique. L'autopsie ne put être faite. (*Soc. médic. des hôpitaux*, 28 février 1880.)

Expériences sur la neutralisation du virus vaccinal,

par MM. les docteurs B. Carstein et J. Coert.

De plus de 80 expériences faites en inoculant à des veaux du vaccin animal chauffé à diverses températures. Les auteurs sont arrivés aux conclusions suivantes :

1° Le vaccin animal chauffé à + 64°,5 C. pendant 30 secondes perd sa virulence.

2° Le vaccin animal chauffé à + 52 degrés C. pendant 30 minutes ne perd pas sa virulence.

3° Mais, quand il est chauffé pendant 30 minutes à 53 degrés C., et surtout à + 54 degrés C., il perd alors toute sa virulence.

Le vaccin dilué dans 500 et même 2,000 parties d'eau distillée n'avait pas perdu sa virulence après l'évaporation artificielle de l'eau. Les solutions très diluées (1 pour 1000), d'acides acétique et chlorhydrique, même après un très court contact, détruisent la virulence du vaccin. Les expériences faites au Parc vaccinogène de La Haye paraissent très sérieuses et bien conduites.

D'autre part, les auteurs donnent le résulat des vaccinations animales faites en 1877 et en 1878 : sur un total de 17,046 vaccinations avec du vaccin animal, il n'y a eu que 120 insuccès, soit 99,035 sur 100. (*Revue d'hygiène*, du 15 décembre 1879.)

NOUVELLES

— M. le docteur Chervin, directeur de l'Institution des bègues de Paris, commencera le lundi 14 juin un nouveau cours de prononciation à l'usage des bègues. Des cours spéciaux pour le traitement du bredouillement, du zézayement et de tous les autres défauts de prononciation s'ouvriront à la même époque.

Ces cours, subventionnés par la ville de Paris, sont gratuitement ouverts aux personnes qui en font la demande, avec pièces à l'appui, à la Préfecture de la Seine (direction de l'enseignement). Pour de plus amples renseignement s'adresser à l'*Institution des bègues de Paris*, avenue d'Eylau, 90.

Société médicale des Bureaux de bienfaisance.

Séance du 9 juin 1880.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL :

Ordre du jour présenté par MM. les Drs d'Echerad et Gibert et adopté à l'unanimité par la Société.

« La Société médicale des Bureaux de Bienfaisance, après avoir pris connaissance des attaques de M. le Dr Després, des réponses de M. le Dr Commenge, remercie son président et son secrétaire général d'avoir dignement défendu l'honorabilité des médecins des Bureaux de bienfaisance, et décide qu'elle dédaignera toute nouvelle attaque émanée de la même source.

« Dr Boissier,
« *secrétaire annuel.* »

Société de prévoyance et Chambre syndicale des pharmaciens de 1re classe du département de la Seine. (Extrait des procès-verbaux du Conseil d'administration.) — *Séance du* 13 *avril* 1880, présidence de M. Fontoynont, président.

Décision judiciaire : M. Achet, herboriste, rue Saint-Placide, 32, est condamné à 500 francs d'amende et 200 francs de dommages-intérêts envers les parties civiles.

Travaux ordinaires : Dans une des visites faites y a quelque temps par l'Ecole de pharmacie, le commissaire de police délégué aurait témoigné sa surprise de ne pas voir le nom des malades inscrit sur le livre-copie d'ordonnance. D'après arrêté du 29 octobre 1846 sur la vente des substances vénéneuses, le nom des acheteurs n'est exigible que lorsqu'il s'agit d'une vente pour usage autre que celui de la médecine; mais cette formalité n'est nullement obligatoire lorsque la vente est faite par un pharmacien pour l'usage de la pharmacie. Cette sanction ressort clairement d'un arrêt de la Cour de cassation en date du 21 février 1856, rendu dans l'affaire Larbaud, pharmacien à Vichy. M. Crinon, après avoir rendu compte au Conseil des démarches faites par les Chambres syndicales pour obtenir l'abaissement du prix du gaz, demande que le Conseil veuille bien autoriser lors de la prochaine Assemblée générale, la signature d'une pétition collective adressée dans ce but au Conseil municipal. Cette proposition est accueillie par le Conseil.

NÉCROLOGIE

M. Henry Crécy. — Encore une victime du devoir professionnel. M. Henry Crécy, de Compiègne, vient de mourir, emporté en quelques jours par une fièvre typhoïde, à 26 ans.

Il y a un an à peine, après quatre années d'internat en pharmacie dans les hôpitaux de Paris, il soutenait sa thèse inaugurale, intéressante et consciencieuse étude sur les quinquinas dits Guayaquil, et il était reçu pharmacien de première classe. Mais son goût l'entraînait irrésistiblement vers les études médicales. Il s'y adonna avec ardeur, et, cette année, il était externe en médecine à l'hôpital Lariboisière, dans le service de M. le professeur Jaccoud, lorsqu'il y contracta la maladie à laquelle il a succombé.

Homme de cœur, il voulut, déjà malade, continuer son service. Cet attachement au devoir professionnel lui fut fatal : bientôt vaincu, il s'alita; quelques jours après, en pleine jeunesse, en plein épanouissement de ses facultés, il était ravi à la science à laquelle il promettait tant, à l'amour de ses parents, à l'affection de ses maîtres et de ses nombreux amis, dont il était si digne, et qui tous sont venus sur sa tombe attester leurs regrets et leur sympathie à sa famille. Puissent ces quelques lignes, faible témoignage de notre sympathie et de nos regrets personnels, apporter aussi une consolation à ces parents si éprouvés, dont nous nous honorons d'être l'ami. Dr L. Moreau.

Le Propriétaire-Gérant : V. Cornil.

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

TAMAR INDIEN
GRILLON
FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT
contre **CONSTIPATION**
Hémorroïdes, Migraine
Sans aucun drastique : aloès, podophylle, scamonnée, r. de jalap, etc.
Phie **Grillon**, 25, r. Grammont, Paris, Bte 2.50.

BAIN DE PENNÈS
HYGIÉNIQUE, RECONSTITUANT, STIMULANT
Remplace les bains alcalins, ferrugineux, sulfureux, surtout les bains de mer.
Eviter les contrefaçons en exigeant le timbre de l'Etat.
Gros : 2, rue de Latran. Détail : Pharmacies.

GOUDRON
FREYSSINGE
LIQUEUR NORMALE CONCENTRÉE ET TITRÉE NON ALCALINE
Les autres liqueurs sont préparées par *émulsion* ou par *solution* de tout le Goudron à l'aide de substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.
2 fr. le flacon.—97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

APPAUVRISSEMENT DU SANG
FIÈVRES, MALADIES NERVEUSES
VIN DE BELLINI
AU QUINQUINA ET COLOMBO
DIPLÔME DE MÉRITE A L'EXPOSITION DE VIENNE
Ce *Vin fortifiant, fébrifuge, antinerveux* guérit les *affections scrofuleuses, fièvres, névroses, diarrhées chroniques, pâles couleurs, irrégularité du sang;* il convient spécialement aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes âgées, et à celles affaiblies par la maladie ou les excès.
Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, à Paris, *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*
Exiger sur les étiquettes le **Timbre du Gouvernement français** et la **signature : J. FAYARD.** — Prix, 4 fr.

LA BOURBOULE Lymphatisme et Scrofule, Maladies de la peau, des os, etc. — *Cette eau minérale transforme complètement* les enfants délicats, les adolescents débiles et les personnes affaiblies.
ROYAT La plus digestive et la plus agréable à boire des eaux minérales. — Affections arthritiques : *Anémie, Chlorose, Digestions pénibles, Goutte, Rhumatismes, Gravelle, Eczéma, Voies respiratoires,* etc.
CHATEL-GUYON Kissingen Français apéritive, toni-purgative, diurétique, stimulante du tube digestif. Rétablit sûrement les fonctions intestinales. *Constipation, Dyspepsie, Congestions, Engorgements.* &c.

ÉPILEPSIE
TRAITEMENT EFFICACE
Par les préparations du Dr PENILLEAU, ex-interne des hôpitaux.
PICROTOXINE
ÉLIXIR — Doses de 1 à 5 cuillerées par jour.
GRANULES — De 1 à 10 par jour.
PHARMACIE LEPINTE, 148, r. St-Dominique, Paris
ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

THÉRAPEUTIQUE

Parmi les médicaments analeptiques, le phosphate de chaux occupe une place très importante. On sait en effet que cette substance entre dans une assez grande proportion dans la composition de quelques-uns de nos tissus. On le trouve à l'état de diffusion dans le sang, où il est dissous à l'aide de l'acide carbonique contenu dans le plasma, et dans les humeurs de l'organisme, notamment dans le sperme. Mais c'est dans le tissu osseux principalement qu'on le rencontre dans des proportions considérables : les os renferment environ 52 pour 100 de ce principe, ce qui donne pour le squelette humain, dont le poids moyen est de 5 kil. 500, le chiffre élevé de 2 kil. 86 de phosphate de chaux.

C'est donc surtout dans les affections du tissu osseux qu'on emploiera avec avantage le phosphate de chaux. Ainsi, dans les fractures, l'administration de ce sel favorisera la formation du cal osseux et facilitera le travail de consolidation; dans le rachitisme, dont la cause principale est dans la suppression de l'allaitement et dans le sevrage prématuré, le lait renfermant une quantité très notable de chaux, on devra également administrer ce sel calcaire. Ce médicament trouve encore un emploi très rationnel dans l'ostéomalacie, dans le mal de Pott et dans la scrofule. Enfin, suivant les analyses de Mouriez, l'alimentation dans les villes étant défectueuse sous le rapport de sa teneur en phosphate de chaux, on devra l'administrer aux femmes enceintes, aux nourrices et aux enfants qui, dans les cités populeuses, ne trouvent pas dans leurs aliments la quantité de phosphate calcaire qui leur est nécessaire. On remédiera de cette façon aux graves inconvénients qui résultent de l'insuffisance de ce sel et on rendra la dentition des enfants plus facile et leur croissance plus rapide.

Le phosphate de chaux rend encore de grands services dans la tuberculose au premier degré en favorisant la *crétification* des tubercules, le seul mode de guérison que l'on puisse espérer dans cette redoutable affection.

Dans les périodes plus avancées de la maladie, si l'on doit abandonner tout espoir de guérison, du moins on trouvera dans le phosphate de chaux un précieux médicament; il servira à contre-balancer l'élimination exagérée de ce principe qui a lieu chez ces malades; il servira en outre à diminuer les sueurs nocturnes et à combattre les diarrhées qui épuisent si rapidement les tuberculeux.

Telles sont les affections dans lesquelles l'emploi du phosphate de chaux trouve des indications précises et rationnelles. On l'a préconisé encore dans une foule d'autres maladies, comme l'anémie, la chlorose, les affections du système nerveux, etc.; mais nous avouons ne pas saisir les raisons pour lesquelles on a recommandé ce médicament dans ces affections. Nous nous garderons bien, quant à nous, de faire du phosphate de chaux une panacée universelle, car c'est, à notre avis, jeter du discrédit sur un composé très utile déjà dans un si grand nombre de cas.

Après avoir indiqué très sommairement les principales applications thérapeutiques du phosphate de chaux, il nous reste maintenant à passer rapidement en revue les diverses formes sous lesquelles on l'a mployé.

Le phosphate de chaux se présente sous trois formes : 1° le phosphate tribasique ; 2° le phosphate neutre ou bibasique; 3° le phosphate acide. Les deux premiers sont insolubles dans l'eau, mais sont solubles dans les acides; le dernier seul est soluble dans l'eau.

Si l'on administre le phosphate tribasique ou le phosphate neutre, ils ne seront absorbés qu'après avoir été dissous dans l'estomac à l'aide de l'acide du suc gastrique; mais dans ce cas, une faible quantité seulement de ces sels sera dissoute et absorbée; le reste sera éliminé en pure perte avec les fèces. C'est pourquoi on a dissous ces phosphates, soit dans l'acide lactique, soit dans l'acide chlorhydrique, pour en favoriser l'absorption. Mais il nous semble inutile d'avoir recours à ces diverses solutions, puisque nous possédons un phosphate calcaire parfaitement soluble lorsqu'il est bien pur, le phosphate monocalcique.

Voir plus loin : **Solution Dubost.**

LA TEXINE
est une liqueur digestive et stomachique, qui se recommande à MM. les médecins par le choix scrupuleux de ses composés — l'alcool d'industrie en est banni ; l'esprit de vin vieux et fin est seul employé. — Toutes les fois que sans vouloir user d'un véritable médicament, on veut joindre à l'agrément d'une liqueur de dessert une propriété réellement utile au bien-être général de l'économie, le corps médical fera bien d'adopter cette liqueur, dite « la *Texine* », qui ne doit pas être confondue avec beaucoup d'autres liqueurs dont la vie éphémère n'a pas même laissé le souvenir de leur nom.
Ecrire au Dépôt, 101, boulevard Malesherbes, à Paris, pour recevoir notices et renseignements.

APRÈS CHAQUE REPAS
Sirop — Une cuillerée à bouche.
Vin — Un verre à Bordeaux.
Elixir — Un verre à liqueur.
Dragées — Cinq Dragées.
Cachets — Deux Cachets

Chacune de ces doses représente 10 centigrammes de **Papaïne**, *digère et transforme en peptone dialysable 50 grammes de viande par la digestion naturelle.*

CARICA PAPAYA

PAPAÏNE (Pepsine Végétale)

TROUETTE-PERRET, 68, rue de Rivoli, PARIS

Les préparations de **Papaïne TROUETTE-PERRET** sont les seules expérimentées et adoptées dans les Hôpitaux de Paris : *Hôpital Saint-Antoine, des Enfants-Malades, Lariboisière*, etc. Elles sont faites avec le latex du **Carica Papaya** pur, absolument dépourvu de principes corrosifs.

DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES

ANÉMIE, ÉPUISEMENT, MALADIES DE LANGUEUR
sont heureusement combattus par le

VIN IODÉ DE MORIDE

Préparé au vieux Malaga, excellent fortifiant, très-agréable au goût, le meilleur dépuratif, le plus puissant régénérateur du sang connu, il remplace avec avantage l'HUILE DE FOIE DE MORUE et l'IODURE DE POTASSIUM dont il n'a pas les inconvénients. — A PARIS, 34, *rue La Bruyère* et dans toutes les Pharmacies. — **Prix : 4 francs.**

RUBINAT

EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE supérieure à toutes les Eaux purgatives allemandes. — Effet rapide, obtenu à très petite dose, sans irritation intestinale.
Dépôt Marchands d'Eaux minérales et bonnes Pharmacies.

Les préparations de la PELLETIÉRINE et de l'ERGOTININE
de Tanret
Se trouvent à la Pharmacie de l'Inventeur, 64, RUE BASSE-DU-REMPART, PARIS.

MALADIES DE LA GORGE ET DU LARYNX

ASTHME, PLEURÉSIES CHRONIQUES, etc.

SIROP SULFUREUX COLOMER — Prescrit par les médecins depuis dix-huit ans.

SIROP SULFUREUX COLOMER — 1° Parce qu'il renferme au complet les éléments chimiques des eaux naturelles.

SIROP SULFUREUX COLOMER — 2° Parce qu'il est inaltérable constant dans ses effets, économique.

Trois francs dans les pharmacies. Bien préciser le nom.

SALICOL DUSAULE

DÉSINFECTANT — ANTISEPTIQUE
ANTIÉPIDÉMIQUE — CICATRISANT

Le **Salicol Dusaule** a une odeur agréable, il n'est ni caustique ni vénéneux et plus efficace que les phénols et coaltars.

2 FR. LE FLACON DANS LES PHARMACIES.

DRAGÉES DE BROMURE DE ZINC DE FREYSSINGE

Pharmacien à Paris, 97, rue de Rennes.

Le **Bromure de zinc** possède une action analogue à celle du bromure de potassium. Mais il a sur ce dernier l'avantage de ne produire aucun des accidents de bromisme, acné, anémie, etc., si difficiles à éviter et à guérir.

Le **Bromure de zinc** permet ainsi de continuer les bons effets déjà obtenus par le bromure de potassium chez les malades qui seraient saturés, notamment dans l'épilepsie; soit qu'on l'administre pur, soit qu'on l'associe au bromure de potassium dont on peut alors diminuer considérablement les doses.

Comme sédatif, il peut remplacer le bromure de potassium dans les affections nerveuses, les maladies du cœur, l'insomnie, etc. — Ce qui permet d'obvier à l'accoutumance et de varier la médication.

Chaque dragée contient 20 centigrammes de bromure de zinc pur Doses de 1 à 3 grammes par jour au moment des repas. — 100 dragées, 3 francs, dans les principales pharmacies. — Envoi franco par la poste.

LES CAPSULES-RICART

A L'ESSENCE DE GOUDRON

1° Bronchite, Asthme, Engorgements pulmonaires, Catarrhes.
2° Maladies putrides, Contagieuses épidémiques.
3° Maladies de la peau, boutons, dartres, etc.

L'*essence de goudron* est le principe actif du Goudron débarrassé des parties inutiles. Elle passe rapidement dans les voies respiratoires, et s'élimine par la peau. Ce qui la distingue du Goudron en nature et surtout des Capsules de Goudron qui ont une très faible vertu.

Le flacon de 60 capsules : 2 fr. 50
(Envoi franco par la poste.)

103, rue Montmartre et dans les Pharmacies.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

OREZZA

Eau minérale ferrugineuse acidule, la plus riche en *fer* et *acide carbonique*.

Cette **EAU** n'a pas de rivale pour la guérison des

GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSE — ANÉMIE

et toutes les Maladies provenant de

L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE